



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 Septembre 2014

Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE

Etaient présents :

ALEXANDRE Christian, GEORGET Arthur, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, LACROIX Yvette, MARTIN Isabelle, MATICHARD Gilles, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, ALLARD Jean-Yves, RECOQUE Pascal.

Secrétaire de Mairie :

Florence Pelin

Secrétaire de séance :

Marc Joubert

Invité :

M^fBlethon de l'ONF

Ordre du jour :

- Informations diverses
 - Forêts sectionnales
 - Dessertes forestières
- Approbation du règlement de distribution d'eau
- Présentation du rapport d'activité 2013 du SIVOM d'Ambert
- Tarif de location salle des associations
- Programme pour demande de subvention FIC
- Subventions aux associations
- Questions diverses

1. INFORMATIONS DIVERSES

a. Forêts sectionnales

M^f le Maire donne la parole à M^f Blethon qui apporte des explications sur les différentes possibilités de gestion du patrimoine forestier, explications portant sur les sections de bois soumis et non soumis, le soumis étant géré par l'ONF, le non soumis étant géré localement. Cela concerne les villages de Gorce, Bouteyras et le Moulinet.

Rappel des différentes surfaces à gérer : 75Ha de bois au total dont 11Ha de soumis à l'ONF.

Cette présentation fait suite à une demande de la majorité des habitants des trois villages cités (les affouagistes, terme désignant les habitants ayant droit à une coupe de bois de chauffage) qui ne sont plus en mesure d'assurer l'exploitation des bois qui leur sont attribués.

La gestion de ces bois pourrait être assurée par l'ONF, l'exploitation par un abatteur professionnel, les affouagistes étant livrés chez eux pour le bois de chauffe, le coût d'exploitation étant assuré par une coupe rigoureuse de la forêt.

Cette solution de gestion est déjà en place sur des communes avoisinantes.

Le Conseil Municipal aura à terme à se prononcer sur cette évolution.



b. Desserte forestière

Les différentes pistes ont été visitées par A. Georget, F. Porteneuve et E. Picard. Ces derniers ont rendez-vous avec le CRPF (M^r Lafaye) pour lancer le programme de réfection de la desserte forestière. Ces travaux sont actuellement subventionnés à hauteur de 80%.

Trois zones sont prédisposées :

- Zone N° 1 sur Plagnolles , les Mas , Coussanges , Coussangettes
- Zone N° 2 au dessus de Gorce et Bouteyras , à la Gaillarderie
- Zone N° 3 autour du pont des Guelles

Après discussion, la majorité du Conseil Municipal porte son choix sur la zone N° 1 qui comprend les chemins repérés : P50, P51, P52 A et B, P54 et P56. Les plans sont disponibles en Mairie.

Pour la zone N° 1 : 5

Pour la zone N° 2 : 4

Pour la zone N° 3 : 2

La pré-étude laisse apparaître un montant de 77 000€ de travaux pour la zone choisie. .

Affaire à suivre : le budget et le financement doivent être précisés lors du prochain conseil municipal. M. Lafaye sera invité

2. Approbation du règlement AEP (Adduction d'Eau Potable)

M^r le Maire donne la parole à M. Joubert pour la présentation du règlement AEP qui a été transmis aux membres par mail.

La seule remarque émise porte sur la facturation des surconsommations, M. Joubert explique que celle-ci est encadrée par des textes législatifs, que le chapitre concerné (Page 6) a été modifié en conséquence.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement est adopté.

Un encart sera joint à la prochaine facture d'eau pour en faire publicité.

Ce règlement sera disponible en Mairie et sur le site internet de Viverols.

3. Présentation du rapport d'activité du SIVOM d'Ambert

M^r le Maire donne la parole à M. Joubert pour la présentation du rapport du SIVOM qui doit être approuvé par le Conseil. Le rappel des diverses missions du SIVOM, tant obligatoires qu'optionnelles, est fait . En particulier, une discussion s'amorce sur son fonctionnement et son évolution, avec la dualité SIVOM et VALTOM, le VATOM étant l'entité créée par l'association des multiples syndicats du Puy de Dôme et du nord de la Haute-Loire pour assurer la gestion ultime de nos déchets par la création de la plateforme



VERNEA à proximité de Clermont-Ferrand (Centre de tri pour valorisation, incinérateur) . Depuis début 2014, le VALTOM assure la gestion du centre d'enfouissement du Poyet situé à Ambert ainsi que le transport de nos déchets ménagers sur la capitale Auvergnate. Cette évolution apporte un surcoût à la gestion des déchets qui ne sera partiellement jugulée que par le tri à la source.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est approuvé

Le rapport est disponible sur le site du SIVOM d'Ambert .

Mot d'ordre : Trier , trier(pour diminuer la note du VATOM)

4. Tarif de location de la salle des « Associations »

M^r le Maire expose le fait que la salle des gites est occupée par des cours de judo , que d'autres activités semblent émerger avec une occupation de la salle dans la même configuration (Tatamis en place), et que des demandes de location sont faites pour octobre , obligeant la dépose du matériel et lui faisant ainsi prendre des risques de détérioration . M^r le Maire fait remarquer que la Commune dispose d'une seconde salle qui n'est jamais louée, ses tarifs semblant prohibitifs .M^r le Maire demande donc au Conseil de réviser les tarifs de location de la salle des « associations » . Après discussion, les tarifs suivants sont arrêtés :

Habitants de Viverols :	120€
Habitants hors Viverols :	150€
Professionnels (Hors restaurateur) :	220€ (Réunion de travail d'entreprise, etc...)
...	
Association de Viverols (Hors réunion):	50€ à partir de la deuxième (La 1 ^o étant gratuite)
Caution pour tous :	500€
Forfait ménage :	80€
Caution ménage :	80€

Vote : Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 4

Les nouveaux tarifs sont adoptés et mis en place à compter du 01/10/2014.

5. Programme pour demande de subvention FIC 2015

M^r le Maire donne la parole à M. Joubert pour la présentation de projets éligibles aux subventions du FIC.

- Fournitures de divers compteurs d'eau (Obligation réglementaire de comptabilisation de la consommation, y compris sur aménagements communaux , école , camping , etc..).
- Isolation du bâtiment de l'école et de la poste (Suite à audit thermique)



- Aménagement d'une salle « ludique » (1° étage de l'ancienne gendarmerie)
- Réfection diverses barrière et mise en sécurité, camouflage des poubelles
- Réfection du toit « Archives Granet »
- ...

Pour rappel, le Conseil Général accorde des subventions sur le FICà hauteur de 35% pour un montant limite de 30 000€ de travaux cumulés lorsque des projets multiples sont présentés. Les devis demandés permettront de définir précisément les travaux à envisager en 2015

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

6. Subventions aux associations

Mr Le Maire donne la parole à Y. Lacroix pour exposer 2 demandes de subventions concernant la FNACA et l'association des chasseurs.

Après présentation et commentaire des bilans et demandes, le Conseil Municipal accepte les demandes émises, a savoir :

- FNACA : 150€
- Ste de chasse : 328€

Vote : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

7. QUESTIONS DIVERSES

- a) Mr le Maire : Demande de « La Poste » pour mise en place de nom des rues de la Commune. Cette demande n'est pas nouvelle, un travail a déjà été effectué , les bases sont posées , un groupe de travail sera constitué pour achever la réflexion avant présentation pour approbation au Conseil Municipal .
- b) Mr le Maire : Demande d'acquisition d'une concession au cimetière de Viverols par un non résident sur la Commune.

Vote : Pour : 2

Contre : 5

Abstention : 4

Le vote contre est motivé par le nombre réduit de places disponibles (8) et l'absence de règlement.

Cette demande pourra être renouvelée après adoption d'un règlement du cimetière qui devient nécessaire.

- c) Mr le Maire : Venue d'un poissonnier sur la place de Viverols. Ce dernier est déjà présent les jours de marché, et souhaiterait augmenter sa présence à tous les



mardis et (ou) vendredis. Renseignements pris, ceci ne pose pas de problème aux distributeurs locaux. Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité

- d) P. Recoque : Stationnement de longue durée sur la place. Ce problème est surtout estival car il gêne les visiteurs et acheteurs quotidiens. La discussion évoque la création d'une zone bleue ou d'un stationnement limité. Décision est prise de sensibilisation dans la feuille d'information mensuelle de l'existence du parking à l'ancienne gendarmerievoire, à terme, un éventuel arrêté municipal pour un stationnement limité à X heures en périodes de vacance avec mise en place de panneaux aux entrées de la Commune pourrait être pris .
- e) A. Georget : Mise en place de cours de Yoga par professeur diplômé.Ceux-ci se dérouleraient le mercredi dans la salle des gites de 19H30 à 21H. Les formalités administratives sont en cours d'écriture, notamment la location de la salle à hauteur de 200€.
- f) I. Martin : Retour sur le sondage lancé pour la mise en place de la cantine et d'une garderie le mercredi jusqu'à 13H30. 60 retours sur 62 questionnaires . 2 enfants présents tout les mercredis, 2 présents un mercredi sur deux et 11 de temps en temps. Compte tenu de ces éléments, il est décidé de ne pas mettre ce service en place.
- g) A. Georget : Mise en place de séances de Yogi-yoga à destination des enfants durant les vacances scolaires dans la salle des gites. La location de la salle sera à hauteur de la consommation électrique pour chauffage
- h) A. Georget : Mise en place de cours de Kung-fu toujours dans la salle des gites . Des infos supplémentaires dans la prochaine feuille d'information mensuelle.
- i) F. Porteneuve : APE (Association des parents d'élèves) . Association qui redémarre et qui semble bien gérée. Un fond de roulement existe pour préparer un voyage scolairesur Paris au cours de l'année 2015. Le but : Que chaque élève participe à un voyage sur son cycle de présence à l'école de Viverols (Soit un voyage tout les 3 ans)

Prochaine réunion du Conseil municipal : le 24 octobre 2014 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 h30.

Le Maire